



Politique nationale du vélo, assises du tourisme et contrats de destination

***4^{ème} édition du Club Itinéraires (nov. 2014) :
Quelles avancées et perspectives
pour le développement du vélo ?***

DGE

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES



Un secteur économique présentant de fortes potentialités

- ▶ Plus d'**1 million de pratiquants**, dont une forte proportion d'étrangers
- ▶ Une activité qui génère près de **2 Mds€** de retombées économiques directes et indirectes chaque année ;
- ▶ **16 000 emplois**
- ▶ Une dépense moyenne (en baisse) comprise **entre 60 et 65 € par jour**
- ▶ Une offre et une économie touristique cyclable **contrastées**
- ▶ Une montée en gamme des prestataires touristiques à travers le déploiement de la marque « **Accueil Vélo** »

Le vélo = Un important levier d'attractivité et de maintien de l'activité économique dans les territoires, notamment en zone rurale ou sur le littoral



Des marges d'amélioration possibles

- **Nécessité de renforcer sur certains points l'unification de la politique du vélo au niveau national :**
 - Développement hétérogène des infrastructures
 - Maillage non unifié
 - Signalétique hétérogène
- **Mieux s'adapter à une concurrence internationale intensifiée :**
 - Le rapport qualité / prix en matière de tourisme peut être plus intéressant à l'étranger qu'en France ;
 - Certaines clientèles (jeunes, CSP+) peuvent privilégier des vacances à l'étranger

Qui nécessitent des réponses adaptées

- **Le développement de la pratique du vélo :** quelles mesures incitatives ?
- **L'existence de clientèles françaises et étrangères plus jeunes** qui privilégient les destinations en France pour faire du vélo ;
- **Jouer la carte de la proximité** pour développer les services autour du vélo et concurrencer les autres destinations...



Le rôle du ministère chargé du tourisme dans le développement du tourisme à vélo

Une décision interministérielle adoptant le Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes en 1998 (CIADT) et en confiant la mise en œuvre au ministère chargé du tourisme

► **Objectif** de faire du vélo une composante majeure de l'offre touristique de la destination France :

- *Positionner **la France comme 1^{ère} destination mondiale du tourisme à vélo** en doublant le nombre de séjours et les recettes liés à cette activité.*
- *Déployer **une stratégie marketing de destination offensive** auprès des clientèles touristiques françaises et internationales.*

► **Actions** pour y parvenir :

- **Le PAMA**
- **Accompagnement de l'association France Vélo Tourisme et de RN2D**
- **Soutien à la structuration de nouveaux tronçons d'itinéraires...**



Une ambition partagée par une pluralité d'acteurs ...

- ▶ De nombreuses initiatives engagées par les territoires dans la continuité de l'ambition du **Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes** (Centre, Bourgogne,...).
- ▶ Une nécessité de fédérer ces initiatives à échelle nationale à travers une **stratégie nationale validée en 2010** à travers les cinq piliers de la **démarche France Vélo Tourisme** :
 - *Promouvoir et commercialiser l'offre touristique cyclable auprès des clientèles françaises et internationales ;*
 - *Déployer la marque « Accueil Vélo » le long des itinéraires ;*
 - *Homogénéiser la signalisation et la numérotation des itinéraires ;*
 - *Développer de nouveaux itinéraires interrégionaux ;*
 - *Observer au niveau national les évolutions du marché.*



Création d'un Comité national du tourisme à vélo réunissant les professionnels concernés

- ▶ **Création d'un groupe de travail sur l'observation économique du vélo** lors du dernier Comité national. Ce groupe s'est réuni pour la première fois le 17/09/14. L'objectif est double :
 - Acter une méthodologie d'observation pour mesurer le poids et les retombées économiques du tourisme à vélo en France ;
 - Disposer de données qualitatives pour mieux adapter l'offre à la demande et placer la thématique du vélo dans une stratégie marketing de destination.

- ▶ **Plusieurs autres thématiques pourront à terme faire l'objet d'autres groupes de travail :**
 - Extension de la marque « Accueil Vélo » à de nouveaux itinéraires ;
 - Question de normalisation ;
 - Homogénéisation de la signalétique touristique ;
 - Etc...



Point sur les contrats de destinations, outils au service de la structuration de la filière

- ▶ Un outil de **dynamisation d'une stratégie partagée** par tous les acteurs d'un territoire (publics et privés)
- ▶ Un **partenariat pluriannuel** engagé entre l'Etat, Atout France et les acteurs publics et privés territoriaux qui repose sur **trois axes d'intervention** :
 - *la **structuration de l'offre** et l'amélioration de l'accueil*
 - *la **promotion** de la destination sur les marchés cibles*
 - *l'**observation** des marchés et des retombées économiques*
- ▶ Une démarche motivée par l'ambition de **répondre aux attentes des clientèles touristiques** (échelle de destination, thématiques, connaissance du territoire et des marchés,...)



Exemple du contrat « Tarn et Garonne »

- ▶ Un contrat signé le 20 juillet 2013 pour créer **une destination de terroir à haute valeur ajoutée** s'appuyant sur le développement de l'itinérance douce :
 - Structuration de **parcours touristiques** à dimension européenne
 - Mise en place d'un **réseau de sites / services de qualité**
 - Organisation du réceptif / de l'information à partir d'**outils numériques innovants**
- ▶ **Bilan des actions conduites en 2014 :**
 - Constitution d'un comité d'itinéraire interrégional pour aménager l'itinéraire « Canal des Deux Mers à Vélo » (V80)
 - Déploiement de la marque « Accueil Vélo » le long de cet itinéraire
 - Développement d'applications mobiles pour géo localiser les itinéraires
 - Lancement d'opération de promotion des itinéraires

Un catalyseur au service de la structuration de la V80
qui s'étend sur 800km de l'Atlantique à la Méditerranée à
travers les canaux du Midi



Les perspectives post-Assises...

- ▶ Importance de renforcer la visibilité de l'offre touristique française à travers une logique de marque à **haute visibilité internationale**.
- ▶ Requalification des contrats de destination pour **faire émerger ou consolider des destinations fortes** valorisant la diversité des ressources du territoire (portes d'entrée).
- ▶ **L'appel à projets « Contrats de destination V2 »** : un nouveau processus de sélection pour clarifier et uniformiser le sens et le contenu des nouveaux contrats signés :
 - Des **critères de sélection affinés** : visibilité internationale, échelle géographique, qualité du consortium, solidité budgétaire, diagnostique territorial,...
 - Un **jury** composé de l'Etat, Atout France et d'acteurs publics et privés du tourisme
 - Un soutien financier de l'Etat < 150K€ **en amorçage** (max. 30% du budget global)
 - AAP clôturé le **15 octobre dernier** mais réflexions autour d'une seconde consultation
- ▶ Un outil au service de la promotion des marques à l'international qui pourra être complété par les **futurs contrats d'excellence touristique** destinés à des projets à dimension plus territoriale.



Le tourisme à vélo :

Conclusions provisoires de la DGE

- ▶ L'articulation entre les différents niveaux d'action (ex. démarche régionale vélo routes et voies vertes et comité d'itinéraires interrégional) est fondamentale ;
- ▶ Les financements sont essentiels dans un contexte très contraint ;
- ▶ Il importe de renforcer sur certains points l'unification de la politique du vélo au niveau national (signalétique notamment, mais pas seulement) ;
- ▶ La problématique spécifique train + vélo repose sur des solutions innovantes (Cf. régions Centre et Pays-de-la-Loire) ;
- ▶ Un groupe de travail sera mis en place par la DGE fin 2014 sur la thématique « littoral, logique et destination et itinérance douce » ;
- ▶ Pour la DGE, l'échelle européenne est pertinente pour conforter l'attractivité des territoires en France ;
- ▶ Il y a une réflexion à approfondir sur les ingrédients indispensables à la réalisation d'une euro vélo route réussie ;
- ▶ La logique de « destination vélo » est essentielle : il convient de mener une réflexion croisée sur les produits d'itinérance et de séjours.